

US



Regional



Conference



Connectional Table
The United Methodist Church

connectionaltable.umc.org

Le but de la Table connexionnelle est de discerner et d'articuler la vision de l'église et l'intendance de la mission, des ministères et des ressources de l'Église méthodiste unie, tels que déterminés par la Conférence générale et en consultation avec le Conseil des évêques.

Qu'est-ce qu'une Conférence régionale?

La Conférence régionale des États-Unis comprendra les conférences juridictionnelles des États-Unis actuelles et respectera les limites géographiques qui correspondent aux territoires des conférences annuelles des États-Unis. Cela ne modifiera ni le rôle ni l'autorité des conférences juridictionnelles des États-Unis, y compris l'élection des évêques.

Quel est l'objectif?

L'objectif est d'alléger le fardeau de la législation des États-Unis sur la Conférence générale et de placer les églises américaines à parité avec celles des conférences centrales.

Pourquoi le nom de «Conférence régionale»?

Le fait de nommer cette nouvelle structure pour la gouvernance des États-Unis une « Conférence régionale » plutôt qu'une « conférence centrale » permet de reconnaître l'histoire pénible et raciste et la blessure toujours existante associée à l'ancienne juridiction centrale des États-Unis.

D'où vient cette proposition?

La Table connexionnelle travaille avec le Comité permanent en matière des Conférences centrales depuis 2013 avec pour objectif de trouver un moyen pour permettre aux églises des États-Unis de faire le travail d'adaptation proposé par un *Livre général de Discipline*.

En quoi cette proposition est-elle différente?

Nos travaux sur cette législation datent d'avant la Session extraordinaire de 2019 et sont une réponse aux besoins exprimés par l'Église au niveau mondial. Nous avons passé la dernière période quadriennale à examiner minutieusement la proposition en discutant avec des particuliers et des groupes de conférences centrales et des États-Unis, avec Wespath, avec des directeurs du ministère connexionnel, des conseillers juridiques, le Conseil des évêques, la Commission sur la Conférence générale, et d'autres.

Comment la Conférence régionale sera-t-elle créée?

- La phase I forme un Comité de la Conférence générale doté de fonctions législatives pour traiter les dispositions disciplinaires adaptables à la région des États-Unis, les résolutions relatives aux États-Unis et les pétitions non disciplinaires concernant les États-Unis.
- La phase II crée la Conférence régionale des États-Unis, après quoi le Comité de la phase I cessera ses travaux.

FAQ du Webinaire sur la Conférence Régionale des États-Unis (en sigle USRC)

Comment l'USRC fonctionne-t-elle avec le Protocole et la proposition législative du Pacte de Noël?

Pacte de Noël | La TC affirme que le Pacte de Noël reflète fidèlement la proposition législative de la TC de créer une conférence régionale des États-Unis. Elle rend également la structure de la conférence régionale uniforme dans le monde entier. Comme la proposition législative de la TC pour une USRC, celle du Pacte de Noël crée un processus en deux étapes aux États-Unis. Celui-ci commence par un comité régional américain intérimaire qui ne nécessite pas de changements constitutionnels. Puis, une Conférence régionale des États-Unis est créée, ce qui nécessite des amendements à la Constitution. En outre, elle inclut la pétition non disciplinaire de la TC créant un Comité intérimaire pour l'organisation des États-Unis.

Protocole | La proposition législative de la TC pour une USRC est complémentaire au Protocole, et inclut la régionalisation comme objectif idéal. La proposition législative du Protocole ne prévoit aucune possibilité de régionalisation telle qu'elle est rédigée. La proposition législative de la TC pour une USRC serait un moyen de permettre cette régionalisation.

Comment les Conférences centrales ont-elles manifesté leur soutien au plan ?

Le Collège des évêques des Conférences centrales a déclaré qu'il allait promouvoir et soutenir la proposition pour une Conférence régionale des États-Unis. La Conférence annuelle de Cavite aux Philippines a approuvé et transmis la proposition législative du Pacte de Noël qui incorpore et développe la proposition législative pour une USRC ([lien vers la déclaration sur le site web](#)). En outre, la Table Connexionnelle (TC), dont 17% sont membres des Conférences centrales, a voté pour envoyer cette pétition législative à la Conférence Générale de 2020.

Les conférences centrales disposent-elles de voix au sein du nouvel organe américain ?

La proposition législative pour la première étape prévoit que le Comité régional des États-Unis sera composé entièrement de délégués américains, ainsi qu'un laïc et un membre du clergé pour les conférences centrales, et dont tous auront le droit de parole et de vote. Dans la phase II, une fois que la Conférence régionale des États-Unis est mise en place, la proposition législative prévoit qu'un laïc et un membre du clergé de chacune des conférences centrales aient le droit de parole et non le droit de vote. L'inclusion de cette représentation était intentionnelle car il est important d'avoir le point de vue des membres des conférences centrales sur tout ce qui est spécifique aux États-Unis. Toutefois, dans la mesure où les délégués américains ne votent pas dans les Conférences centrales, les délégués des conférences centrales ne voteraient pas dans la Conférence régionale des États-Unis.

Est-il possible de mettre en place un délai plus court pour l'établissement et la mise en œuvre d'une Conférence régionale des États-Unis ?

La proposition législative pour une USRC, telle qu'elle est actuellement rédigée, entrerait intégralement en vigueur en 2024. Certains pourraient souhaiter avancer la ratification des votes sur les amendements constitutionnels de la législation de l'USRC lors des conférences annuelles. Si telle est la volonté des délégués, et si tous les amendements constitutionnels sont ratifiés, il est alors possible de convoquer une Conférence régionale des États-Unis dès la mi-quadriennat. À l'heure actuelle, il existe de nombreux éléments inconnus et de nombreux autres développements plus récents qui pourraient avoir une incidence sur ces décisions, notamment en ce qui concerne la proposition législative relative au Protocole et la proposition législative relative au Pacte de Noël. En fin de compte, ces décisions seront entre les mains des délégués à la Conférence Générale.

Si elles sont adoptées lors de la Conférence Générale, les contraintes au mariage et à l'ordination des personnes homosexuelles peuvent-elles être supprimées du Livre de Discipline actuel de l'ÉMU?

Dans le cadre du Livre de Discipline actuel (BOD), ces contraintes se trouvent dans la partie non adaptable. Une Conférence régionale des États-Unis peut adapter les éléments qui sont adaptables par les conférences centrales. En revanche, si une Conférence Générale votait de changer les parties non adaptables du BOD qui suppriment ces restrictions, la formulation concernant le mariage et l'ordination des personnes homosexuelles deviendrait adaptable ou serait modifiée.

Le but de cette législation est de faciliter un ministère plus contextualisé. L'intention de cette proposition législative permet aux États-Unis de prendre des décisions missionnaires adaptatives. En donnant aux États-Unis la même autorité que les conférences centrales ainsi qu'un forum pour la réflexion sur notre contexte unique, nous pourrions alors trouver des moyens créatifs et innovants de réaliser des ministères qui sont spécifiques aux États-Unis.

Quelles sont les parties adaptables du «Livre de Discipline»?

« Selon le ¶ 101 et le ¶ 543.7 du Livre de Discipline, les parties et paragraphes suivants ne peuvent être modifiés ou adaptés que par une décision de la Conférence Générale. Parties I-V I) Constitution ¶1-61 ; II) Livre général de la Discipline ¶101 ; III) Fondements doctrinaux et notre tâche théologique ¶102-105 IV) ; Le ministère de tous les chrétiens ¶120-143 ; et V) Principes sociaux Préface, préambule et ¶160-166. »

La Conférence générale consacre-t-elle vraiment beaucoup de temps aux questions axées sur les États-Unis ?

Oui.

En ce qui concerne les pensions ne concernant que les États-Unis, la prochaine CG comprendra une présentation en plénière de 45 minutes, un rapport du comité législatif et le temps nécessaire pour voter sur ce sujet.

Les plans nationaux sont très importants pour le ministère des affaires ethniques aux États-Unis, mais ce sont des plans nationaux, comme leur nom l'indique, et ils sont axés sur les États-Unis. Ils n'ont pas d'effet en dehors des États-Unis, mais prendront du temps pendant la Conférence générale.

Les subventions pour changer les juridictions sont une dépense supplémentaire.

La conférence régionale des États-Unis permettra-t-elle d'économiser de l'argent pour la dénomination ?

Oui. La Conférence Générale sera plus courte, ce qui réduira les coûts de la conférence. Si la Conférence régionale des États-Unis se réunit directement avant ou après la Conférence Générale ou une Conférence juridictionnelle organisée conjointement, les délégués ne voyageront qu'une seule fois et pourront peut-être utiliser le même lieu. Les réunions de moindre envergure permettront également de réaliser des économies. Il ne sera plus nécessaire de traduire dans l'ADCA les textes législatifs qui ne concernent que les États-Unis. Pour la prochaine Conférence Générale, 78 pages de l'ADCA ont été traduites pour les pensions uniquement en vigueur aux États-Unis.